

Agenda 21 Locoal-Mendon Comité de pilotage

Réunion du 17 novembre 2010

Compte-rendu

Présents : - environ 25 habitants de la commune

- Louis Hervé, Maire,
- Gilles Thunet, adjoint au développement durable, à l'environnement et à la culture,
- Plusieurs élu(e)s du conseil municipal,
- Céline Marie et Guillaume Février du CPIE.

La réunion du comité de pilotage était la première réunissant les habitants, entreprises, associations, s'étant manifestés au cours des précédentes réunions pour participer au suivi de la démarche d'Agenda 21. Ses objectifs étaient :

- de rappeler les objectifs et le cadre de l'Agenda 21,
- d'échanger ensemble sur des priorités d'action en matière de développement durable sur la commune,
- d'échanger ensemble sur les objectifs et le fonctionnement du comité de pilotage,
- de déterminer la méthode et les prochaines étapes du diagnostic de territoire,
- de faire un point sur la démarche "d'éco-responsabilité" (interne) et sur la démarche sur le territoire (externe).

Le présent compte-rendu synthétise les échanges entre participants sur ces différents points.

Thématiques mises en avant au cours des échanges

- il est nécessaire soutenir les producteurs locaux. Le pays d'Auray vient de réaliser une plaquette recensant les producteurs faisant de la vente directe.

L'idéal est que les producteurs de Locoal-Mendon fasse du bio et de la vente directe. Oui mais attention ! on ne se convertit pas au bio du jour au lendemain... de plus, la réglementation sanitaire est très complexe.

Il est nécessaire que les habitants agissent en « consomm'acteurs ». Il serait intéressant de connaître le comportement des consommateurs de la commune : faire une enquête ?

Ceci est liée à la CONSOMMATION : il faut sensibiliser les gens, l'information est là, il faut la communiquer !

- attention à la tendance de Locoal - Mendon de devenir une cité dortoir...

- il est primordial de préserver la qualité de l'air et de l'eau sur la commune. Il faut agir par la sensibilisation, en utilisant même le porte-à-porte. Quelle est la qualité de l'eau sur la commune ? Quelles sont les pratiques ? Comment se porte la Ria ?...

→ des données sur l'eau sont disponibles, et un important travail a été mené sur la Ria pour diminuer l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau et la conchyliculture.

- dans l'occupation des sols, il faut garder de la place pour la production agricole.

- il est nécessaire de développer les modes de déplacement « doux ». La part laissée aux voitures est importante, les coûts de réfection des chaussées sont très élevés... Oui mais comment diminuer le nombre de voitures ? de plus, de nombreuses demandes sont faites à la mairie pour entretenir régulièrement différents points d'un réseau qui est particulièrement dense (112 kms de routes communales et 45 kms de chemins d'exploitation).

Par ailleurs, mettre en place un service ne suffit pas (ex : sous-utilisation des cars scolaires). Il faut aussi sensibiliser les gens à leur usage.

- il est nécessaire de développer la communication, la sensibilisation, vers la population. Par exemple, à l'occasion des nouvelles constructions, les propriétaires devraient être systématiquement informés des dispositifs et équipements d'économie d'eau, d'énergie.. La mairie a par exemple équipé l'ensemble des douches municipales de limiteurs de débit.

2. Comment organiser l'état des lieux et la diagnostic sur le territoire ?

Les échanges consistaient à définir les moyens de réaliser

- a) une photographie à l'instant T de la commune à la lueur du développement durable = état des lieux
- b) une analyse de cet état des lieux en demandant aux habitants et acteurs de la commune leur avis = diagnostic.

Les échanges ont permis de conclure sur la création de deux groupes :

- un groupe qui va dépouiller les compte-rendus des réunions regroupant les associations, entreprises, et habitants : il s'agira de dégager des tendances dans les besoins, attentes et thématiques avancées par les participants. Les personnes s'étant inscrit à ce groupe sont les suivantes :

- Bernard Laurans
- Anne-Marie Tortellier
- Jean-Phillipe Humphry
- Pierrick Le Hen
- Catherine Besnard
- Michel Belz
- Laurent Bourbigot
- Nicolas Debethune

- un groupe « état des lieux » qui va, avec le CPIE, définir le contenu de cette « photographie à l'instant T » du territoire : il s'agit de décrire la population, la démographie, l'habitat, l'économie, la patrimoine naturel et culture, la vie associative, les commerces etc. Les personnes s'étant inscrites à ce groupe sont les suivantes :

- Guénola Quillay
- Michel Kerdilès
- Patricia Mitton
- Hubert Audic
- Jeanne Winkler
- Gilles Thunet
- Valérie Dupont
- Emmanuelle Le Guennec.

Une réunion de chacun de ces groupes est prévue en décembre pour débiter le travail.

Il est convenu de réunir le comité de pilotage fin janvier 2011 afin de faire un point du travail de ces deux groupes.

Il pourra être possible dans un second temps d'utiliser le « baromètre du développement durable » proposé par le réseau Cohérence, outil de diagnostic basé sur 114 questions générales sur la commune, permettant de créer le débat et l'échange entre ses acteurs.

Pour le diagnostic, un questionnaire adapté à la commune pourra être bâti, des réunions de villages organisées, et des réunions publiques, un forum...

Enfin une feuille est mise à disposition des participants pour y inscrire les remarques/suggestions de leur choix :

- « nourrir 1 ou plusieurs cochons avec les déchets de la cantine, et organiser un cochon grillé en juin pour la fête du village »
- « instaurer les gobelets réutilisables pour les pots. »
- Patricia Mitton propose d'organiser des visites de découverte de sa maison bioclimatique.

En résumé, prochaines étapes :

- **réunion des deux groupes pour 1) dépouiller les compte-rendus des réunions 2) débiter l'état des lieux**
- **attendre la réalisation de l'état des lieux avant de concevoir un questionnaire vers la population**
- **réfléchir pour les temps à venir à la réalisation d'une charte de fonctionnement du comité de pilotage**
- **réfléchir à des « actions pilotes » de développement durable pouvant être développées sur la commune**
- **idem : développer des actions de sensibilisation au développement durable, à la 'consomm'action', aux économies d'eau, d'énergie....**

Compte-rendu établi par Guillaume Février.
02 97 31 40 15 / 06 74 19 32 77
guillaume.fevrier@cpie-belle-ile.fr